



Comptabilité et fiscalité

Ce que toute sage-femme sous propre responsabilité professionnelle doit savoir

Objectifs

Ce cours vous donnera une vue d'ensemble de la gestion des comptes d'une sage-femme. Vous apprendrez à connaître les principaux termes comptables et les obligations légales. Vous saurez quelles sont les recettes et les dépenses que vous devez ou pouvez enregistrer et serez en mesure d'expliquer quelles données doivent figurer dans une écriture comptable. Il sera présenté un bilan annuel et une sélection de logiciels de comptabilité.

Contenu

Dispositions légales • Conseils pratiques et astuces pour une bonne tenue de la comptabilité • Aspects fiscaux liés à la situation spécifique de la sage-femme sous propre responsabilité professionnelle

Date	Vendredi 23.4.2027
Lieu	En ligne
Horaire	14h-17h
Points log	3
Prix	CHF 120.-* / CHF 150.-**
Intervenant·e·s	Elisa Patelli, experte-comptable Rossella Martini, sage-femme sous propre responsabilité professionnelle
Délai d'inscription	2.4.2027